

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 17 mars 2020

### LES MESURES PRISES PAR LA FONDATION OPTEO | COVID 19

***Dans le cadre de l'épidémie COVID 19, des mesures ont été prises pour protéger les personnes en situation de handicap.***

Dans ce cadre, la Fondation OPTEO a, depuis quelques jours déclenché les plans bleus de tous les établissements et services de la Fondation. Le Siège social a mis en place une cellule de coordination en lien avec les autorités.

Il s'agit de mettre en place toutes les préconisations afin de permettre la continuité de l'activité et la protection des personnes.

Ainsi, les enfants accueillis en IME sont de retour en famille, une continuité pédagogique, éducative et sociale est mise en place. Les établissements avec hébergement pour adultes comme les MAS et les Foyers de Vie restreignent drastiquement les entrées et les sorties des établissements afin de confiner les personnes les plus fragiles. Les ESAT mettent en place la continuité des activités de restauration et de blanchisserie et demandent aux personnes handicapées de rester confinées.

Les services à domicile, réduisent leur activité et mettent en place une continuité d'accompagnement et un ciblage des personnes fragiles.

La Fondation peut compter sur un réseau d'établissements et de services avec des personnels et des familles mobilisées. La Fondation peut aussi compter sur les instructions et conduites à tenir diffusées par l'ARS et les Conseils départementaux de Tarn et Garonne et de l'Aveyron.

Tous les salariés font preuve d'une mobilisation exemplaire dans cette période.

**Le Directeur Général  
Jean-Pierre BENALET**